

REPUBLIQUE DU BENIN

~*~*~*~

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

~*~*~*~

INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION

ET LA RECHERCHE EN EDUCATION

~*~*~*~

SERVICE DE LA FORMATION

**MODULE DE PREPARATION AU
CERTIFICAT ELEMENTAIRE D'APTITUDE
PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL
(CEAP/EM)**

Année 2017

MOT DU DIRECTEUR

Chère candidate et cher candidat ; tu viens de t'inscrire pour la formation à distance à l'INFRE en vue de ta préparation pour affronter avec succès, les épreuves de l'examen du Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP), option Enseignement Maternel. Ton choix est salutaire.

Mais sache que ton option ne sera payante que si tu t'évertues au quotidien à t'approprier le contenu du présent module. L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) est prêt à t'accompagner dans ce sens.

Le processus de la formation à distance pour lequel tu as opté est un chemin parfois parsemé d'embûches. Pour surmonter les difficultés, il te suffira de t'organiser avec méthode et d'utiliser de façon rationnelle et rigoureuse ton temps. En effet, le laxisme et l'amateurisme doivent être proscrits chez tout candidat sérieux à un examen ou à un concours de surcroît professionnel. Titulaire d'une classe, tu te dois de t'astreindre à une grande discipline en alliant avec efficacité et rigueur, tes tâches pédagogiques à l'étude des modules et à la rédaction de tes devoirs.

Cette double exigence évoquée ci-dessus s'explique par le fait que les cours de l'INFRE constituent la théorie qui éclairera la pratique. Car enseigner, c'est bien préparer sa classe et dérouler effectivement des séquences de classe. Cette pratique constitue l'occasion privilégiée pour l'expérimentation des notions acquises à travers l'étude des thèmes pour leur meilleure assimilation par la candidate ou le candidat.

Ainsi menée, ta démarche sera à coup sûr, couronnée de succès. Atout fondamental, la formation à l'INFRE est un appui d'une équipe technique aux membres de ton Réseau d'Animation Pédagogique (RAP). Sois en rapports étroits avec l'équipe technique de l'INFRE et n'hésite pas à la contacter à toute occasion. Rédige à temps les devoirs qui te seront proposés et ce, de façon personnelle. Ce sont là, les exigences de la formation à distance : les devoirs sont adressés à toi seul(e) et non à un groupe ; tant il est vrai que c'est individuellement qu'à l'examen, chaque candidat(e) fera preuve de ses propres acquis. Cependant, l'étude en groupe ne doit pas être bannie. Bien au contraire, elle est fortement recommandée, compte tenu de l'échange fructueux de savoirs et d'opinions qu'elle favorise.

Ton avenir est précieux et dépend fortement de cette préparation à distance. Etablis donc un emploi du temps qui allie harmonieusement tes obligations professionnelles et sociales. Une fois établi, il te revient de t'y conformer scrupuleusement et avec rigueur. Notre institut te fera parvenir à temps les copies corrigées des devoirs auxquels tu seras soumis(e).

Des corrigés-types élaborés par une équipe dynamique de correcteurs seront mis à ta disposition. A tout cet arsenal s'ajouteront des conseils précieux qui te seront d'une grande utilité.

Nul doute que toutes ces dispositions t'aguerriront pour affronter avec succès les épreuves écrites de ton examen.

Bonne chance à toi !

Pierre CHANOU

NOTE A L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CEAP/EP

Cher(e) candidat(e),

Bienvenu(e) au cycle de formation 2016-2017 de l'INFRE.

Tu viens de prendre une décision courageuse qui se traduit par ton inscription à la préparation au Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP), option Enseignement Maternel. Voici quelques obligations liées à ta décision :

- 1- La souscription à un contrat pédagogique avec une équipe de formateurs tenus de se conformer à un rigoureux calendrier de travail avec toi. En retour, il est attendu de toi que tu en fasses de même.
- 2- Ton désir d'évoluer au double plan socio-professionnel que traduit ta décision de t'inscrire, malgré tes devoirs professionnels quotidiens et tes charges sociales qui sont tout aussi importantes.

Te voilà donc engagé(e) dans un processus d'organisation et de respect rigoureux d'une discipline librement consentie dans la gestion quotidienne de ta vie dans le temps et dans l'espace.

Tu as opté pour un régime de travail rigoureux ; le rythme de tes journées doit connaître une réorganisation conséquente.

Exprime tes besoins en informations et l'équipe de l'INFRE est prête à te répondre et à te fournir tous les éclaircissements possibles.

Entretiens avec tes formateurs, un dialogue permanent et enrichissant.

Comme toute entreprise, la préparation d'un examen ou d'un concours est un projet important fait d'obstacles inévitables. Tu te dois de t'organiser pour les surmonter.

Au cours du cycle qui commence, tu auras à t'approprier le contenu des modules de formation, les techniques rédactionnelles de l'étude de cas et à faire évaluer des connaissances par la rédaction de sujets qui te seront proposés.

Variés et pleins de sens seront les devoirs que tu produiras. Tu feras parvenir à l'INFRE pour la correction, les devoirs d'études de cas.

Tes devoirs sont attendus suivant un calendrier établi. C'est contraignant certes, mais cela participe de la qualité et de la rigueur que tes formateurs s'engagent à donner à cette formation.

Il te parviendra en retour, des copies notées et assorties de conseils ainsi que des corrigés-types des devoirs traités.

Le Chef du Service de la Formation,

Luc Bio AKIYO

SOMMAIRE

A- PEDAGOGIE GENERALE		
THEME	LIBELLE	PAGE
1	La sécurité de l'enfant à l'école maternelle	11
2	L'hygiène à l'école maternelle	21
3	Les approches pédagogiques privilégiées à l'école maternelle (Recherches personnelles)	31
4	Les enfants à besoins spécifiques (Recherches personnelles)	33
5	Le goût du merveilleux chez l'enfant (Recherches personnelles)	35
6	L'alimentation chez l'enfant (Recherches personnelles)	37
7	L'intelligence chez l'enfant (Recherches personnelles)	39
8	Le sommeil de l'enfant (Recherches personnelles)	41
9	La gestion de l'attention dans la mise en œuvre des activités d'éveil à l'école maternelle (Recherches personnelles)	43
10	L'école maternelle et la santé de l'enfant : implication des différents acteurs et celle des tout-petits (Recherches personnelles)	45
B- PEDAGOGIE APPLIQUEE		
1	Recherches dans tous les domaines enseignés à l'école maternelle	47

A- PEDAGOGIE GENERALE

THEME N° 1 :
LA SECURITE DE L'ENFANT
A L'ECOLE MATERNELLE

Introduction

Pour faciliter l'appropriation des savoirs à l'école maternelle, il est d'une importance capitale de garantir aux tout-petits, un environnement sain et sécurisé.

Malheureusement, bon nombre d'animateurs/trices de nos écoles maternelles ne s'en préoccupent guère.

C'est pour corriger cette insuffisance et leur rappeler leurs devoirs régaliens en matière de sécurité de l'enfant à l'école maternelle, que le présent module a été conçu.

1- Objectif général

Renforcer la compétence des enseignants à œuvrer pour le maintien d'un climat de confiance et de sécurité à l'école maternelle.

2- Objectifs spécifiques

- clarifier les concepts : «enfant» – «sécurité» – «école maternelle» ;
- répertorier les conditions d'une bonne sécurité de l'enfant à l'école maternelle ;
- identifier les handicaps à la sécurité à l'école maternelle ;
- énumérer les dispositions à prendre pour assurer une bonne sécurité à l'école maternelle ;
- préciser le rôle de l'animateur.

3- Activité de préconception

Acteur de l'enseignement maternel que tu es, tu as souvent observé ou vécu des situations scolaires, qui menacent quotidiennement la vie du jeune écolier.

- Enumère-les.
- Dis tes besoins en informations complémentaires.

4- Situation problème

Les parents d'élèves du village d'Agbagoulè ont bénéficié de la création d'une école maternelle. Mais les enfants y sont souvent confrontés à des accidents de la circulation, des piqûres d'insectes, d'intoxications alimentaires et des sévices corporels. Offusqués par cette situation, les parents se réfèrent finalement à toi pour mieux comprendre les dispositions à prendre ultérieurement pour une amélioration du cadre d'activités des enfants.

Tâche : Tu es invité(e) à réfléchir pour la mise en place des dispositions nécessaires qui garantissent la sécurité des apprenants à la maternelle.

5- Activité d'apprentissage

Activité 1 : Clarification des concepts : « enfant » – « école maternelle » – « sécurité ».

Texte n°1

La sécurité est avant tout un sentiment, celui d'être à l'abri du danger. S'en protéger moralement et matériellement consiste à prendre de l'assurance. La sécurité peut être relativement définie comme l'appréhension et la prévention des risques. De fait, les obligations en la matière pèsent sur tous les membres d'une même communauté. En milieu scolaire, les critères fondamentaux en sont d'une part, l'âge et l'inexpérience décroissante des enfants et, d'autre part, la plus ou moins grande difficulté pratique des disciplines enseignées.

(In dictionnaire encyclopédique page 962.)

Consigne

- Lis attentivement le texte ci-dessus.
- A l'aide du dictionnaire, des recherches sur l'internet et informations contenues dans le texte, clarifie les concepts : « enfant » – « école maternelle » – « sécurité ».

Activité 2 : Conditions pour une bonne sécurité de l'enfant à l'école maternelle

Texte n°2

L'éducation des enfants de la maternelle, en fonction des caractéristiques de cette tranche d'âge et du profil de sortie de ceux-ci, exige des enseignants compétents et avertis pour assurer efficacement cette mission. A cet effet, DOGBEYE, disait : « l'éducation de la jeunesse est une chose très importante et délicate pour qu'on en confie le soin à la plupart des gens qui viennent à l'enseignement parce qu'ils n'ont pas trouvé d'autres débouchés, des gens dont les dispositions sont fortement incompatibles avec les multiples exigences de ce métier qui peut être assimilé à une vocation, presque à un sacerdoce ».

En effet, vu les risques liés à tout rassemblement, ils doivent être pris en compte sous un angle collectif et sanitaire, d'autant plus que les populations jeunes ayant encore peu de défenses, sont à la fois fragiles et dangereuses. C'est pourquoi les élèves ne peuvent se soustraire aux contrôles, à l'examen de santé et aux séances de vaccination. Il est enfin noté que la surveillance des élèves durant les heures d'activités doit être constamment assurée.

Consigne :

- Lis ce texte .
- Identifie les conditions pour une bonne sécurité de l'enfant à l'école maternelle qui s'y trouvent.
- A partir de tes expériences, personnelles, identifie d'autres conditions de sécurité nécessaire à l'épanouissement de la petite enfance à l'école maternelle.

Activité 3 : Les handicaps à la sécurité de l'enfant à l'école maternelle

Texte n°3

Sur le plan socio-affectif, l'enfant de deux ans et demi à trois ans est caractérisé par une faiblesse physique qui le maintient dans la dépendance vis-à-vis des adultes en général et de sa famille en particulier. Il est donc très attaché à ses parents en l'occurrence sa mère et ses sœurs aînées qui lui procurent toute l'affection dont il a besoin. Souvent, il refuse de participer à des activités et à la vie en communauté. Pour exprimer ses besoins ou pour manifester sa méfiance à l'égard de ses camarades ou des adultes, il crie et pleure à propos d'un rien. On le voit, jouant seul dans un coin indifférent aux jeux collectifs organisés par ses pairs.

Sur le plan psychomoteur, on le voit encore titubant dans une démarche encore non assurée avec des gestes imprécis et des mouvements mal coordonnés. Il s'essouffle vite et est très enclin au repos et au sommeil.

Son langage encore non maîtrisé s'articule autour des besoins essentiels de nuit comme de jour, il se mouille et se salit parce que les habitudes de propreté ne sont pas encore acquises ni soutenues par l'autonomie suffisante des muscles sphincters.

Sur le plan psychosocial, dominé par l'égoïsme, le syncrétisme, l'animisme et l'artificialisme, l'enfant se considère comme le centre de l'univers, confond les objets et les êtres qui l'entourent et prête d'office une âme à chaque chose. Il n'est pas rare que, relevé de sa chute, qu'il s'arme d'un quelconque objet et se mette à taper la table ou la pierre qu'il a heurtée avant de se retrouver à terre.

Sa timidité et son goût prononcé pour la solitude font de lui un être associable. Il n'entend point partager son repas ou son jouet ni avec son frère ni avec son meilleur ami.

Consigne

Après avoir lu ce texte, inventorie les obstacles possibles à la sécurité de l'enfant à l'école maternelle.

Activité 4 : Les dispositions à la sécurité de l'enfant à l'école maternelle

Support : Pensée de KOFFI Annan, ex Secrétaire Général de l'ONU.

Citation : « Pour édifier un avenir meilleur, il faut commencer par améliorer le sort des enfants, en veillant à ce qu'ils soient en bonne santé, instruits, en sécurité et aimés ».

Consigne :

- a) Analyse cette citation.
- b) Commente-la.
- c) Dégage les dispositions à prendre pour instaurer une bonne sécurité à l'école maternelle.

Activité 5 : Rôle de l'animateur

Texte n°4

L'enseignant est responsable de la sécurité physique, intellectuelle, morale et psychologique des enfants de sa classe ; il doit créer un environnement sain et sécurisé où l'enfant pourra s'épanouir et acquérir le goût de l'apprentissage. L'ambiance créée par l'enseignant doit donner aux enfants, l'envie d'aller au centre tous les matins.

L'enseignant doit maîtriser le contenu du programme d'enseignement et pouvoir articuler et mettre en pratique son contenu et toutes les stratégies d'apprentissage.

L'enseignant doit toujours se rappeler que sa classe comporte un ensemble d'enfants à besoins diversifiés et spécifiques aux styles et rythmes d'apprentissage diversifiés et en tenir compte tous les jours. Il est donc nécessaire que l'enseignant maîtrise l'éventail de stratégies d'enseignement existant et les adapte à toutes situations qui se présentent à lui.

L'enseignant doit connaître tous les enfants de sa classe en se renseignant sur leurs intérêts, leurs besoins, leurs problèmes. Ceci lui permettra d'individualiser l'enseignant pour ne pas exclure certains enfants.

L'enseignant doit bien planifier, préparer les activités pédagogiques qui permettent aux enfants d'utiliser toutes les stratégies d'apprentissage prévues dans le curriculum. Les situations d'apprentissage doivent permettre d'offrir à l'enfant des activités individuelles, en petits groupes et celles impliquant toute la classe.

L'enseignant doit évaluer l'apprentissage de ses enfants pour identifier les faiblesses de chacune d'eux.

L'enseignant est par excellence l'agent de mise en œuvre d'un bon partenariat entre l'école et les parents d'élèves.

Consigne :

- A la lumière de ce texte, inventorie les différentes attitudes de l'animateur qui justifient son rôle dans la gestion de la sécurité de l'école maternelle.
- Commente-les.

Activité d'évaluation

Sujet :

Au cours d'une discussion entre collègues, Dossou, un animateur veut partager une de ses lectures avec eux. Voici ce qu'il a retenu : « Il paraît utile de signaler le bénéfice pédagogique que tous les enseignants sont susceptibles de retirer de l'observation du comportement de leurs écoliers lorsqu'ils jouent librement. »

L'un des collègues le reprend en disant que combien d'apprenants un animateur peut-il surveiller à la fois. C'est une activité fastidieuse.

Consigne :

- Analyse cette situation.
- Montre à cet animateur les avantages qu'il peut tirer si la sécurité des écoliers est garantie.

ELEMENTS DE REPONSE

Activité 1 : Clarification conceptuelle

- Enfant : être humain en développement. Il est immature. Il est agi plus qu'il n'agit.
- Ecole maternelle : un établissement scolaire qui accueille les enfants âgés de deux ans et demi au moins et quatre ans au plus. Elle prépare progressivement à se prendre en charge et aussi à les aider à aborder l'enseignement primaire avec plus de facilité.
- Sécurité : c'est l'état dans lequel se trouve un enfant où il se sent protégé moralement et physiquement.

Activité 2 : Conditions pour une bonne sécurité de l'enfant à l'école maternelle

- Un environnement qui offre à chaque enfant des possibilités individuelles de développement qui correspond parfaitement à ses besoins et à son potentiel.
- Des animateurs encouragés à échanger régulièrement leurs expériences et leurs approches relatives au domaine de la protection de l'enfant au sein de leur UP, mais aussi avec d'autres institutions de protection de l'enfant.
- Le renforcement des capacités des parents, de la communauté et l'accroissement de la sensibilisation envers la discipline positive comme alternative aux châtiments corporels.
- Des actions de plaidoyer au sein des communautés et des sociétés pour renforcer les systèmes de protection de l'enfance en améliorant la prévention et la réponse aux problèmes soulevés par les enfants.
- Une bonne formation du personnel d'encadrement (animation, éducateur, femme de ménage) et un cadre de travail aéré, sain, doté d'infrastructures sanitaires.
- L'organisation de l'accueil, la surveillance des apprenants et le respect de la charte de l'école maternelle.
- La bonne organisation de la cantine.
- La connaissance du passé biologique de l'écolier (ses maladies, ses faiblesses...)
- L'organisation et le suivi des vaccinations.
- La vérification et le suivi des vaccinations.
- La vérification de la sécurité des installations intérieures et extérieures avant toute activité.
- Les parents ne doivent pas pénétrer les salles de classe en présence des élèves.

Activité 3 : Les handicaps à la sécurité de l'enfant à l'école maternelle

Confère texte n°3.

Activité 4 : Les dispositions à la sécurité de l'enfant

Consigne a et b.

- 1) **Santé** : suivre le développement physique, mental, social de l'enfant en veillant sur son alimentation, en surveillant son état chaque jour (observation des signes cliniques).
- 2) **Instruction** : aider l'enfant à se prendre en charge par l'appropriation de saines habitudes.
- 3) **Sécurité** : l'école devient une seconde famille : l'enfant y est surveillé de manière discrète dans ses actions par l'animateur.
- 4) **Amour** : ses émotions, ses angoisses, ses frustrations sont gérées avec tendresse.

Consigne c.

Les dispositions :

- Prévention des risques : observation permanente des élèves, vérification du matériel...
- Existence des moyens de secours et du matériel de premiers soins.
- Contrôle régulier des apprenants à l'arrivée et à la sortie.

Activité 5 : Rôle de l'animateur

Confère texte n°4.

THEME N° 2 :
L'HYGIENE A L'ECOLE MATERNELLE

L'hygiène à l'école maternelle

Introduction

A l'école en général et à l'école maternelle en particulier, l'hygiène occupe une place très importante dans l'éducation de l'enfant pour son développement harmonieux, physique et mental à cause de sa fragilité.

Pour ce faire, la protection de la petite enfance procède de l'observation stricte des règles d'hygiène et de la vaccination contre les maladies récurrentes et meurtrières. Le présent module permettra aux animateurs et animatrices d'être suffisamment outillés pour la pratique des règles d'hygiène à l'école maternelle.

1. Objectif général

Renforcer les capacités des animatrices et animateurs à assurer l'hygiène à l'école maternelle

2. Objectifs spécifiques :

- Clarifier les concepts : « hygiène » et « hygiène à l'école maternelle »
- S'approprier l'importance de l'hygiène à l'école maternelle ;
- Identifier et définir les types d'hygiène ;
- Citer les types de maladies dont peuvent souffrir les tout - petits à cause d'un manque d'hygiène et déterminer les comportements pédagogiques.

3. Stratégies : Brainstorming, travail individuel, travail en groupe, travail collectif, étude documentaire, étude de cas.

4. Activité de préconception

Consigne :

Tu es animateur(trice) dans une école maternelle et titulaire d'une section

Dans l'exercice de tes fonctions, tu as certainement été confronté(e) aux problèmes d'hygiène.

- Dis ce que tu sais de l'hygiène à l'école maternelle.
- Exprime tes inquiétudes ou tes besoins en informations complémentaires.

Situation-problème

Une animatrice se plaint à sa directrice que ses écoliers sont souvent enrhumés, qu'ils souffrent souvent de toux et de diarrhée. Les papiers hygiéniques fournis à cet effet finissent très vite. J'en suis dépassée. Que faire alors ? Les activités que tu auras à mener dans ce module te permettront de répondre à cette préoccupation.

5. Activités d'apprentissage

Activité n° 1 : Clarification conceptuelle

Texte

L'école doit donner aux enfants, sous une forme pratique, les premières habitudes d'hygiènes corporelles...

Les élèves sauront qu'ils doivent présenter un visage net pour pouvoir entrer en classe. Ils apprendront notamment à se moucher, à ranger leurs affaires, à tenir propre la salle de classe...

Mais le rôle de l'école ne se s'arrête pas là. Elle doit aussi s'efforcer de modifier par le canal des enfants, certaines habitudes familiales ou tribales qui ont de néfastes répercussions sur la santé...

Les enfants s'habitueront aussi à lutter contre les insectes et en particulier contre les mouches et les moustiques. Lorsqu'ils auront au « bobo » ou une écorchure, ils se feront soigner à la pharmacie de secours de l'école. Ils apprendront à aller au dispensaire ou s'y faire examiner ou soigner. Plusieurs fois par semaine, ils feront le ratissage de la cour ou de la concession scolaire pour en assurer la constante propreté...

*D'après R. Desarnais et R. Gineste ; face aux enfants (Bourrelrier)
Extrait de « Notre Beau Métier » page 363-364.*

Consigne :

A partir de la lecture du texte mis à ta disposition et en te fondant sur tes connaissances et expériences professionnelles, clarifie les concepts suivants : « hygiène » et « hygiène à l'école maternelle ».

Activité n°2 : Importance de l'hygiène

Consigne :

Un de tes collègues, animateur de la maternelle se plaint auprès de toi en ces termes :

« Dans ma section et presque au niveau de tous les enfants de mon école, on enregistre tous les jours, des cas de maladie, ce qui constitue un frein à la fréquentation des enfants. J'ignore les causes de cette situation et je ne sais quelles mesures prendre ».

Après un échange avec lui, tu te rends compte qu'il se pose un problème d'hygiène dans cet établissement.

Entretiens-le sur l'importance de l'hygiène à l'école maternelle.

Activité n°3 : Différents types d'hygiène à l'école maternelle

Consigne :

En te fondant sur tes connaissances et expériences professionnelles, identifie les différents types d'hygiène à l'école maternelle.

Activité n°4 : Présentation des maladies et comportements pédagogiques

Texte

Les maladies d'origine hydrique et fécale, sont celles que l'on contracte en buvant de l'eau contaminée par les matières fécales, en consommant des aliments lavés avec de l'eau contaminée, en se lavant les mains et le visage ou en lavant les ustensiles de cuisine avec de l'eau contaminée.

Exemples : Typhoïde, choléra, dysenterie, gastro-entérite, hépatite infectieuse.

Mesures : Améliorer la qualité de l'eau, empêcher l'approvisionnement à partir de sources d'eau insalubres, faire bouillir l'eau de boisson, protéger les sources d'eau contre la pollution. Chaque année six millions d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent de diarrhée. Tout au moins il y a dans le monde cent millions d'individus atteints de diarrhée par jour. En un an, 900 millions de personnes souffrent de la diarrhée ou d'autres maladies comme la typhoïde et le choléra.

Les maladies d'origine hydrique, sont aussi des maladies transmises par un organisme invertébré vivant dans l'eau et qui agit en tant que vecteur.

Exemple : Bilharziose (transmise par les escargots), la schistosomiase, le ver de guinée.

La schistosomiase frappe 200 millions d'individus par an.

Le ver de guinée peut atteindre 80 cm de longueur.

Il passe dans l'organisme à travers la peau, occasionne d'atroces douleurs. Le ver de guinée frappe 4 millions d'individus par an.

Les maladies dues à un assainissement défectueux, sont transmises par des agents d'infection se trouvant dans les excréments (humains ou animaux) enfouis dans le sol ou rejetés dans une source d'eau.

Ces maladies peuvent être contractées soit en consommant de l'eau polluée, des aliments contaminés (comme des légumes frais) soit par le contact physique.

Consigne :

Voici mis à ta disposition un texte :

- lis-le attentivement afin de relever les maladies liées au manque d'hygiène ;
- cite d'autres maladies dont peuvent souffrir les enfants ;
- détermine les comportements pédagogiques que pourrait avoir un animateur ou une animatrice face à cette situation.

6. Activité d'évaluation

Sujet 1 :

A la suite d'une visite de classe à l'animatrice Ramatou, à la section des grands, le Conseiller Pédagogique déclare : « *Bien des maux seraient évités si l'on connaissait les règles d'hygiène et si l'on avait la volonté de les observer. Il importe donc de les enseigner à l'école, de les faire pratiquer* ». L'animatrice réagit en ces termes « *Monsieur le Conseiller Pédagogique, les enfants de la maternelle sont naturellement malpropres. Point n'est besoin de se gêner outre mesure pour eux.* »

Consigne :

- Analyser ces différents propos.
- Indiquer à cette animatrice l'importance de l'hygiène et le rôle qu'elle doit jouer en matière d'hygiène à l'école maternelle.

Sujet 2 :

La Directrice d'une école maternelle a constaté dans la section des grands tenue par une normalienne une mauvaise organisation matérielle et s'exclame en ces termes « *Maîtresse ! Vous devez savoir qu'enseigner l'hygiène ne suffit pas ; l'hygiène par l'action est seule capable de faire naître des habitudes durables.* »

La maîtresse dit ne rien comprendre de cette déclaration.

Consigne :

- *Analyser cette situation*
- Préciser les conditions nécessaires pour favoriser l'hygiène à l'école.

ELEMENTS DE REPONSE

Activités n° 1 : Clarification conceptuelle

- **Hygiène**

Selon le dictionnaire le nouveau petit Robert, édition de 1994, **l'hygiène** est l'ensemble des principes et des pratiques tendant à préserver, à améliorer la santé : hygiène hospitalière, hygiène alimentaire, hygiène mentale, hygiène publique... C'est l'ensemble des soins visant à la propreté du corps : hygiène corporelle, hygiène dentaire, hygiène intime...

Selon Larousse de poche, édition de 2007, l'hygiène est l'ensemble des règles et pratiques relatives à la conservation de la santé, à la propreté.

L'hygiène est donc un ensemble de mesures et de précautions qui sert à se protéger et à maintenir en un bon état de santé la population. Elle se rapporte à tout ce qu'on doit faire et ne pas faire pour rester en bonne santé : l'entretien journalier de notre corps, l'ordre et la propreté de notre environnement de travail...

« *L'hygiène c'est la santé, la santé c'est la vie* » a déclaré **Ndèye Khady DIOP** (Agence de Presse sénégalaise, *Actualités du 12 décembre 2007*).

- **Hygiène à l'école maternelle**

L'hygiène à l'école maternelle comprend l'ensemble des soins relatifs à la conservation de la santé du tout-petit, au développement normal de son corps et les précautions à prendre en cas de maladies. Elle met un accent particulier sur les notions de respiration, d'alimentation saine, de propreté du corps.

La respiration d'un air pur et abondant est essentielle à la santé. Pour que la respiration s'effectue aisément, il faut absolument se préoccuper de la posture des élèves.

Une alimentation saine, adaptée à l'âge et à l'activité est à la base de la santé. Il faut habituer nos élèves à s'asseoir à table avec des mains propres, à ne pas manger en dehors des heures de repas pour assurer aux intestins les temps de repos nécessaires.

La propreté du corps doit être l'objet d'un enseignement et d'une surveillance assidus. Il faut donc habituer les tout-petits à se laver souvent les mains, à soigner la toilette matinale, à prendre des bains fréquents, à changer souvent d'habit. En cas de maladies généralement contagieuses, il faut isoler le malade pour le faire soigner et respecter rigoureusement la durée d'éviction scolaire.

Activité n°2 : Importance de l'hygiène

« L'hygiène, facteur de qualité dans le développement de la petite enfance » est un moyen de promotion pour l'émergence d'un type nouveau de citoyen » a déclaré a Dakar Mame Fatim Guéye (*Actualités du 12 décembre 2007* publié sur le web le 13 décembre 2007). Elle a ensuite déclaré que « Les enfants sont le socle sur lequel se construira notre avenir et si nous leur inculquons les réflexes d'hygiène et de propreté, ils seront demain des citoyens conscients de leur environnement et capables de prendre en charge le développement du continent.

A partir de ces déclarations, nous pouvons affirmer que l'hygiène a une grande importance à l'école. Son enseignement porte sur ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, ainsi que les précautions à prendre, pour se maintenir en bonne santé et prévenir les maladies.

A l'école en général et à l'école maternelle en particulier, l'hygiène occupe une place très importante dans l'éducation de l'enfant pour son développement.

En effet, la protection des petits enfants de l'école maternelle par la vaccination contre les maladies récurrentes et meurtrières telles que la rougeole, le tétanos, la tuberculose pulmonaire, la poliomyélite, la diphtérie et la coqueluche est un paramètre important de la santé pour tous.

Par ailleurs, en organisant le cadre de vie scolaire, les enfants découvriront que l'eau est un aliment précieux qu'il ne faut pas gaspiller et qu'il faut protéger contre la poussière et les déchets de toutes sortes. L'importance de l'hygiène des alentours des points d'eau sera une notion à inculquer aux enfants.

D'autre part, la mise en œuvre des activités de vie pratique et certaines activités de pré-apprentissage permettront aux enfants d'assainir leur cadre de vie (propreté de la classe et de la cour, évacuation des ordures, utilisation et entretien des latrines...) et de pratiquer l'hygiène individuelle (nécessité de se laver les mains avant de manger et après les selles), Le moment du goûter leur permettra d'observer les règles d'hygiène alimentaire. Toutes ces activités que les écoles maternelles exécutent déjà à travers les activités de santé (le passage aux toilettes, le lavage des mains, le moment du goûter, la sieste, les activités de vie pratique...) constituent des atouts pour l'acquisition d'un comportement favorable à la santé.

Activité n°3 : Différents types d'hygiène à l'école maternelle

Les divers problèmes qu'implique la vie humaine déterminent différents types d'hygiène. Elle offre également des solutions scientifiquement éprouvées aux difficultés engendrées par les actes fondamentaux tels que ; se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger, s'instruire...

A chaque type d'acte correspond un type d'hygiène déterminé. C'est ainsi que nous pouvons distinguer : l'hygiène alimentaire, l'hygiène corporelle, l'hygiène vestimentaire, l'hygiène de l'habitat ou de l'environnement, l'hygiène mentale...

Activité n°4 : Présentation des maladies et comportements pédagogiques.

L'influence sur la santé de l'homme des divers éléments de son milieu physique (l'air, le sol et tout ce qui compose son environnement¹) est évidente. La petite enfance est l'âge des maladies contagieuses communes (rougeole, varicelle, oreillons, rubéole, coqueluche, poliomyélite) contractées par l'enfant au contact des autres (frères et sœurs plus âgés, camarades de jeux ou de classes). De multiples infections digestives et respiratoires d'origine microbienne et virale émaillent la vie du petit enfant. Ce sont généralement de petites maladies, mais qui s'aggravaient très vite si elles n'étaient pas soignées.

Par rapport à ces maladies dites « maladies scolaires », l'animateur d'une école maternelle a une grande responsabilité. Il aidera les parents à préserver la santé des enfants scolarisés à

travers les vaccinations indispensables. Dans l'accomplissement de ses activités pédagogiques, l'animateur veillera à la préservation de la santé des enfants à travers la découverte des règles d'hygiène et leur pratique effective à travers les activités menées à l'école maternelle.

L'enseignement de l'hygiène ne saurait devenir efficace que grâce à la pratique journalière. Ce n'est pas la parole, même éloquente, du maître qui engendre l'observation des règles de l'hygiène, c'est l'acte seul qui peut fixer des habitudes » (O. Auriac). A l'école maternelle, l'animateur veillera à la propreté des enfants, il ne tolérera pas des habits malpropres ; il interviendra auprès des parents et leur adressera courtoisement les remarques nécessaires. Il accordera la priorité à la pratique, car l'hygiène, avant d'être une théorie, doit d'abord se réaliser dans une pratique régulière, journalière. Par exemples :

- l'animateur ne fera pas balayer les espaces poussiéreux sans arrosage préalable ;
- il habituera les enfants à se laver les mains avant et après les repas, à la sortie des toilettes et en cas de besoin ;
- il veillera à la protection des aliments par les vendeuses de l'école et la surveillance médicale de ces dernières doit constituer sa préoccupation ;
- l'animateur doit surveiller la croissance somatique par les pesées et participer activement au programme de protection des enfants ;
- il doit débarrasser le cadre de vie de tout objet dangereux, observer en permanence les enfants, et leur apprendre à signaler les cas de maladie pour se faire soigner le plus tôt que possible.

Les exemples que nous venons de passer en revue montrent clairement les comportements pédagogiques à adopter par l'animateur dans le combat en matière de la santé pour tous.

Bibliographie :

- M. Guilhem et R. Maguères, *Eduquer ... Enseigner*, Edition Ligel 1972 Paris - VI France.
- F. Macaire, *Notre beau métier*, les Classiques Africains, nouvelle édition 1993 Cedex (France).
- *L'école en Afrique*, éditions Saint-Paul 1973 n°1 et 2.
- INFRE, cours par correspondance pour la préparation au CAP/EM, 1996-1997.
- CIE-Paris, *l'enfant en milieu tropical*, édition 1982 n° 135-136-137.
- APS-Dakar, *l'importance des mesures d'hygiène et sanitaires chez les tout-petits*, Actualités du 12/12/07, publication web du 13/12/2007.

THEME N° 3 :
LES APPROCHES PEDAGOGIQUES
PRIVILEGIEES A L'ECOLE MATERNELLE

(Recherches personnelles)

Sujet :

Après une séance d'Unité Pédagogique (UP), une discussion s'installe entre Bijou et Yèba, deux animatrices sur les approches privilégiées à l'enseignement maternel. La première, titulaire de la section des grands affirme qu'il ne sera pas facile d'appliquer cette approche à l'enseignement maternel à cause de l'âge des enfants. Sa seconde réplique en ces termes : « *C'est possible puisqu'il suffit d'organiser les enfants en groupe de travail et tu réussiras mieux tes séquences de classe.* »

Consigne :

- *Analyse cette situation.*
- *Indique à ces deux animatrices l'importance des approches privilégiées à l'école maternelle.*

THEME N° 4 :
LES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES
(Recherches personnelles)

Sujet :

Sounouvi, un Infirmie Moteur d'Origine Cérébrale (IMOC), pleure souvent quand ses frères se préparent pour aller à l'école. Un jour, il a tellement insisté que ses parents étaient obligés de l'inscrire. Une fois dans l'école, il fait l'objet de grande curiosité. Tout le monde se demande ce que cet enfant est venu chercher à l'école. L'animatrice de la section des petits qui doit accueillir ce dernier pique une grande colère et s'exclame en ces termes : « Mon Dieu, pourquoi ce malheur m'arrive-t-il ? Comment pourrai-je combler les attentes des parents de cet enfant ? »

Consigne :

- *Analyse cette situation.*
- *Montre à cette animatrice comment gérer un enfant à besoins spécifiques.*

THEME N° 5 :
LE GOÛT DU MERVEILLEUX CHEZ L'ENFANT
(Recherches personnelles)

Sujet :

Au cours d'une séance d'Unité Pédagogique, un enseignant de la maternelle déclare : «je n'apprends aucun chant aux enfants de ma section. On chante pour s'amuser alors que l'école prépare à la vie.»

Consigne :

- *Analyse cette situation-problème.*
- *Montre à cet animateur à travers le goût du merveilleux chez l'enfant, l'impact du conte, du chant et de la poésie dans la formation de ce dernier.*

THEME N° 6 : **L'ALIMENTATION CHEZ L'ENFANT**

(Recherches personnelles)

Sujet :

La directrice d'une école maternelle a recruté une éducatrice à qui elle confia le repas des enfants pour l'activité de goûter. Au bout de quelques jours, la plupart des enfants commencent par développer des signes de malnutrition avancée. Interpelée, elle rétorque en ces termes : « *L'argent que donnent les enfants ne suffit pas pour varier les mets. C'est pourquoi, je ne prépare que du riz.* »

La directrice l'invite à revoir sa pratique.

Consigne :

- *Analyse cette situation.*
- *Dis les raisons qui fondent la réaction de la directrice et prodigue des conseils à cette éducatrice.*

THEME N° 7 :
L'INTELLIGENCE CHEZ L'ENFANT
(Recherches personnelles)

Sujet : :

Une directrice de l'école maternelle donne des explications à ses collaborateurs au cours d'un conseil sur l'intelligence et conduit avec ce questionnement : « *Entre une tête bien faite et une tête bien pleine, laquelle choisiriez-vous ?* »

Deux camps s'affrontent avec des arguments.

Consigne :

- *Analyse cette situation.*
- *Choisis ton camp et donne les arguments pour soutenir ton choix.*

THEME N° 8 :
LE SOMMEIL DE L'ENFANT
(Recherches personnelles)

Sujet :

Abou, le père de Séïdou rend visite à l'animatrice et constate que près de la moitié des apprenants dorment sur des nattes soigneusement dressées. Il s'en offusque et interpelle cette dernière en ces termes : « *Vous rendez les enfants paresseux. Réveillez-les vite. Si vous n'avez rien à faire, chantez et dansez avec eux.* »

Consigne :

- *Analyse cette situation.*
- *Montre à ce parent l'importance du sommeil chez l'enfant.*

THEME N° 9 :
LA GESTION DE L'ATTENTION DANS LA MISE
EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'EVEIL A
L'ECOLE MATERNELLE

(Recherches personnelles)

Sujet :

Un enseignant de l'école maternelle pose cette question au Conseiller Pédagogique (CP) : « Avec le jeune âge des enfants et leur trop grande activité, peut-on arriver à les canaliser afin qu'ils soient attentifs à suivre les activités pédagogiques ? »

Le CP lui répond en ces termes : « Souvenez-vous, l'attention est le burin de la mémoire... Et l'enfant dont on n'a pas cultivé l'attention demeure étourdi toute sa vie ».

Consigne :

- Analyser cette déclaration du CP.
- Montrer à cet enseignant comment doit-il s'y prendre pour développer l'attention chez les enfants de l'école maternelle.

THEME N° 10 :
L'ECOLE MATERNELLE ET LA SANTE DE
L'ENFANT : IMPLICATION DES DIFFERENTS
ACTEURS ET CELLE DES TOUT-PETITS

(Recherches personnelles)

Sujet :

Au cours d'une campagne de sensibilisation sur la santé de l'écolier, l'Infirmier-Major du centre de santé de Dounia fait le constat suivant devant un parterre de personnalités (Les autorités locales, les directeurs d'école, les enseignants, les populations...): « *On dirait que la santé des écoliers est seulement l'affaire des agents de santé que nous sommes. Je vous prie tous de revoir votre position sur la question.* »

Gbéfoun, un jeune animateur s'interroge en ces termes : « *Qu'est-ce qu'un enseignant connaît de la santé des tout-petits ? Son rôle ne se limite-t-il pas à amener les écoliers à savoir lire et écrire ?* »

Consigne :

- *Analyse cette situation.*
- *Précise le rôle des différents acteurs sans occulter celui des enfants eux-mêmes en ce qui concerne leur santé.*

B- PEDAGOGIE APPLIQUEE

*(Recherches dans tous les domaines enseignés à
l'école maternelle)*

Sujet 1 :

Suite à une inspection de classe, à l'école maternelle de Fandji, un inspecteur déclare : « *L'enfant doit pouvoir réaliser des expériences, apprendre concrètement et graduellement à devenir responsable de sa santé, et cela en développant des aptitudes, des attitudes et en accomplissant certains gestes qui deviendront des habitudes de vie saine.* »

Consigne :

- Analyse cette situation.
- Indique la démarche disciplinaire d'une séance d'activité de passage aux toilettes dans la section des petits.

Sujet 2 :

Un jeune animateur nouvellement recrutée refuse de pratiquer l'activité d'éducation du mouvement avec les apprenants. Interpelé, il répond en ces termes : « *Faut-il vraiment perdre son temps sur l'aire de jeu avec ces enfants qui courent partout, sautent tout, grimpent sur tout ! En tout cas il vaut mieux supprimer ce domaine dans le programme d'enseignement.* »

Consigne :

- Analyse ces propos.
- Dis l'importance de l'éducation du mouvement à l'école maternelle et retrace la démarche disciplinaire.

Sujet 3 :

Après avoir vérifié les fiches pédagogiques à lui présentées par une jeune enseignante de la maternelle, le Conseiller Pédagogique (CP) constate qu'aucune fiche de pré-lecture n'a été élaborée. Il s'en inquiète et demande les raisons. Réagissant à la préoccupation du CP, elle affirme ne pas savoir ce qui se fait en « pré-lecture ». Elle dit en substance ce qui suit : « *Quelle invention encore ? Comment faire lire ces tout-petits qui ne savent même pas dire leur nom ?* »

Consigne :

- Analyse la situation qui est ainsi posée.
- Renseigne la jeune enseignante sur l'activité de la pré-lecture en essayant de la définir, de faire ressortir ses objectifs et son importance, ses principes pédagogiques et la démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation qui permet sa mise en œuvre correcte.

Sujet 4 :

Un enseignant de l'école maternelle déclare que le dessin n'est qu'une simple activité de divertissement qui n'apporte rien de concret aux tout-petits de la maternelle. Il ajoute qu'il préfère utiliser les heures consacrées à cette activité pour renforcer les capacités de ses enfants dans les préapprentissage.

Consigne :

- *Analyse ces propos.*
- *Explique à cet enseignant la valeur et l'utilité du dessin à l'EM.*

Sujet 5 :

Bintou et Rachidatou mènent une discussion sur l'enseignement/apprentissage/évaluation du conte. Bintou déclare : « *Le conte n'est qu'une simple activité de divertissement des tout-petits à l'école maternelle. Moi, je l'exécute rarement et surtout quand je me sens fatiguée.* »

Consigne :

- *Analyse cette déclaration.*
- *Montre à ces animatrices l'importance du conte et la démarche d'enseignement/apprentissage/évaluation du conte à l'école maternelle.*

Ont participé à la réalisation de ce module :

Encadrement technique		
	Nom et prénoms	Qualité/Structure
01	CHANOU Pierre	Directeur de l'INFRE
02	AFOUDA Mireille	Directrice de l'Enseignement Maternel
03	GBINLO Michaël	Secrétaire Général/INFRE
04	AKIYO Bio Luc	Chef Service Formation/INFRE
Rédaction		
05	AKIYO Bio Luc	Chef Service Formation/INFRE
06	GBAGUIDI Eudes	IEPD
07	AGUIDA Barnadé	IEPD/INFRE
08	FASSINOZ Zinsou	IEPD/DEP
09	WANNOU Emile	Personne ressource/IEPD
10	DOSSOU-YOVO Calixte	Psychopédagogue
11	GNAMBODE Bellor	Conseiller Pédagogique
12	KASSOUMIN Daré Louis	IEPD/PR
Création graphique et mise en page		
13	GOGOINGA F. Nicolas	Chef Service Information et Communication/INFRE